

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERC.	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisitions	Production par lent, pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<i>Exercice du 01 01 2013 au 31 12 2013</i>								
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	8 990 800,17	6 480 296,00						15 471 096,17
• Frais préliminaires								
• Charges à répartir sur plus. exercices	8 990 800,17	6 480 296,00						15 471 096,17
• Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORABLES	116 434 231,53	2 344 389,45						118 778 620,98
• Immobilisations en recherche & développement								
• Brevets, marques, droits & valeurs similaires	72 612 953,11	2 344 389,45						74 957 342,56
• Fonds commercial	41 366 758,38							41 366 758,38
• Autres immobilisations incorporelles	2 454 520,04							2 454 520,04
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 617 780 831,66	60 035 775,41			7 928 916,50			1 669 887 690,57
• Terrains	62 617 463,48							62 617 463,48
• Constructions	196 983 349,22	12 709 710,28						209 693 059,50
• Installations techniques, matériel & outillages	1 137 177 560,67	17 948 046,22						1 155 125 606,89
• Matériel de transport	112 061 563,06	3 492 322,55			7 928 916,50			107 624 969,11
• Mobilier, matériel de bureau & aménag. divers	83 230 204,70	1 504 290,02						84 734 494,72
• Autres immobilisations corporelles								
• Immobilisations corporelles en cours	25 710 690,53	24 381 406,34						50 092 096,87

ETAT DES DEROGATIONS

<i>Exercice du 01 01 2013 au 31 12 2013</i>		
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR / LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogation aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes	NEANT	NEANT
III. Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

<i>Exercice du 01 01 2013 au 31 12 2013</i>		
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR / LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changement affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changement affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

B.2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

• Immobilisations en non valeurs	2012	Acquisitions	Cessions	2013
	Valeurs brutes			
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 990 800,17	6 480 296,00		15 471 096,17
Primes de remboursement des obligations				
Moins : Amortissements				
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 289 909,76	3 880 520,07		10 170 429,83
Primes de remboursement des obligations				
Valeur nette comptable	2 700 890,41			5 300 666,34
• Immobilisations incorporelles				
	2012	Acquisitions	Cessions	2013
Valeurs brutes				
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	75 067 473,15	2 344 389,45		77 411 862,60
Fonds commercial	41 366 758,38			41 366 758,38
Autres immobilisations incorporelles				
	116 434 231,53	2 344 389,45		118 778 620,98
Amortissement				
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	25 902 540,14	3 115 783,76		29 018 323,90
Fonds commercial	21 902 480,38			21 902 480,38
Autres immobilisations incorporelles				
Valeurs nette comptable	68 629 211,01			67 857 816,70

B.2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

• Immobilisations corporelles	2012	Acquisitions	Cessions	2013
	Valeurs brutes			
Terrains	62 617 463,48			62 617 463,48
Constructions	196 983 349,22	12 709 710,28		209 693 059,50
Installations techniques, matériel et outillage	1 137 177 560,67	17 948 046,24		1 155 125 606,91
Matériel de transport	112 061 563,06	3 492 322,55	7 928 916,50	107 624 969,11
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	83 230 204,70	1 504 290,02		84 734 494,72
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	25 710 690,53	24 381 406,34		50 092 096,87
TOTAL I :	1 617 780 831,66	60 035 775,43	7 928 916,50	1 669 887 690,59
Moins : Amortissements				
Constructions	127 725 881,18	8 313 071,91		136 038 953,09
Installations techniques, matériel et outillage	948 149 940,83	39 455 905,25		987 605 846,08
Matériel de transport	103 401 395,64	5 768 940,98	7 850 555	101 319 782,01
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	76 555 495,35	2 638 808,86		79 194 304,21
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL II :	1 255 832 713,00	56 176 727,00	7 850 555	1 304 158 885,39
Valeur nette comptable	361 948 118,66			365 728 805,20



**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION PROVISOIRE
DES COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2013**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire de la société Lesieur Cristal comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 1 457 191 374 dont un bénéfice net de MAD 173 448 890 relève de la responsabilité des organes de gestion de la Société.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société arrêtés au 31 décembre 2012, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le fait que la société dispose d'un crédit de TVA structurel qui s'élève à MAD 338 millions au 31 décembre 2013 contre MAD 328 millions au 31 décembre 2012. Nous noterons toutefois que la Loi de Finances 2014 a acté le principe de remboursement du crédit de TVA dont les modalités devraient être précisées ultérieurement par voie de décret.

Casablanca, le 13 mars 2014

Ernst & Young

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR
Associé

